



Financer la transition par l'efficacité énergétique

La loi de transition énergétique a été longuement discutée à la fin de l'hiver par les parlementaires. Au-delà des discussions politiques, le développement des actions d'efficacité énergétique est souhaitable à tous points de vue : aussi bien au niveau de la France qu'à l'échelle de l'entreprise. Le choix des solutions techniques importe mais pas autant que le mode de financement, déterminant pour dégager les capacités d'investissement et entrer dans un cercle vertueux



© Pressmaster Fotolia

L'efficacité énergétique, souhaitable à tous niveaux....

La facture énergétique de la France croît et dépasse le déficit commercial : elle a augmenté de +185 % entre 2000 et 2012 pour atteindre 69 milliards d'Euros (contre 67 milliards d'Euros de déficit commercial).

L'efficacité énergétique est donc un enjeu économique mais est également un enjeu :

- **Environnemental** : c'est l'un des leviers les plus rentables de réduction des émissions de CO₂.
- **Géopolitique** : la baisse de la demande en énergie permise par les actions d'efficacité énergétique réduit la dépendance aux importations.
- **Politique** : les filières industrielles de l'efficacité énergétique sont créatrices d'emplois.
- **De compétitivité** : la hausse et la volatilité des coûts de l'énergie pénalisent les secteurs les plus énergivores. Les secteurs électro-intensifs (ciments, aciers, chimie, etc.) enregistrent un déficit de compétitivité de 18 à 38 % par rapport à leurs homolo-

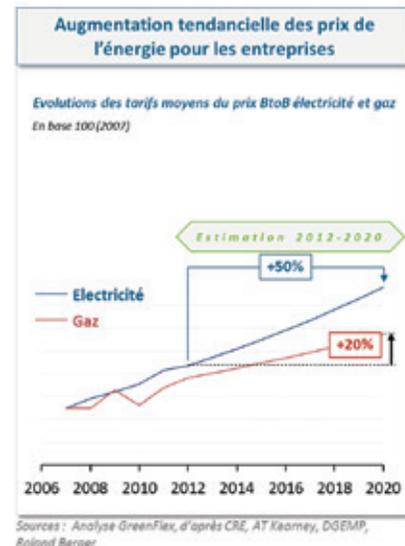
gues européens. Autre exemple : la facture énergétique est le premier poste de frais généraux dans la grande distribution, où elle représente environ 50 % du résultat net d'un magasin.

- **Social** : la précarité énergétique touche environ 11 millions de per-

sonnes en France, qui éprouvent des difficultés à chauffer leur logement dans des conditions satisfaisantes.

... mais difficile à mettre en œuvre sans les outils adaptés

La généralisation des actions d'efficacité énergétique est freinée car l'identi-



fication des sources d'économies est complexe à l'échelle des entreprises. Il manque souvent les outils de pilotage adéquats pour mesurer des gisements d'économie diffus et surtout, les entreprises n'ont souvent pas les compétences pour mesurer ces gisements d'économies – c'est un nouveau métier qui émerge. Enfin, les solutions économiques adaptées font défaut : sans financement innovant et adapté, les temps de retour sur investissement sont encore trop longs pour les entreprises ; et les financements publics sont inadéquats.

4 objectifs pour la performance énergétique des entreprises

Il existe pourtant des solutions concrètes pour favoriser la performance énergétique des entreprises. L'entreprise est confrontée à 4 enjeux :

Gagner en compétitivité (en réduisant ses coûts et son empreinte énergétique)

Avec l'augmentation sur le long terme du prix des énergies et sa volatilité, la performance énergétique des entreprises devient un facteur de compétitivité clé : les programmes d'efficacité énergétique permettent de réduire les coûts de production, l'impact sur l'environnement et de dégager de nouvelles capacités d'investissement pour les entreprises.

Mieux piloter sa facture (en connectant la facture aux équipements et aux usages)

Piloter la facture d'énergie nécessite de comprendre les équipements et les usages qui la composent. La facture énergétique telle qu'elle est consolidée aujourd'hui dans les entreprises donne rarement cette visibilité et ne permet pas de structurer des projets ambitieux. Grâce aux technologies digitales, aux objets connectés et au "big data" notamment, les méthodes et outils actuels apportent une nouvelle lisibilité sur les consommations énergétiques et la facture.

Financer efficacement la transition

Intégrer le financement très tôt dans le projet est décisif. Les équipements les plus performants et économiquement plus adaptés sont parfois plus chers à l'achat. Travailler les aspects financiers dès le début du montage d'une politique de management énergétique démontre une rentabilité immédiate pour de nombreux projets au regard des écono-

mies réalisées et permet d'accélérer la prise de décisions.

Mesurer la performance économique et environnementale grâce au S-ROI (ou Sustainable Return on Investment)

Le suivi des performances des actions d'efficacité énergétique doit se faire sur la base d'un objectif de retour sur investissement financier et environnemental, le S-ROI (ou Sustainable Return on Investment). Le S-ROI prend en compte non seulement les économies d'énergie mais aussi les coûts d'exploitation, la durée de vie des équipements et leur financement.

Le financement, étape centrale

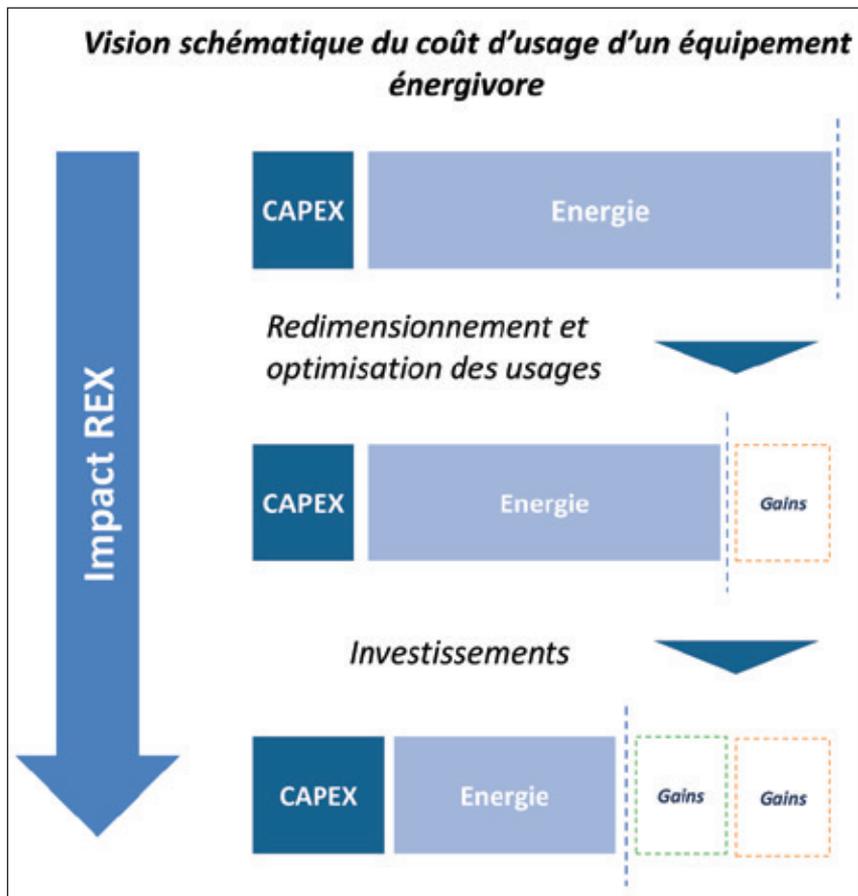
Pour des équipements énergivores en fonctionnement normal, le cycle de vie de ceux-ci est dominé par la dépense énergétique : réfléchir dans un premier temps aux usages et au dimensionnement des installations est nécessaire pour dégager des gains permettant de financer l'achat d'équipements plus performants, instaurant ainsi un cercle vertueux, financier et environnemental. L'impact sur le résultat d'exploitation est ainsi maximal, et pour cela,

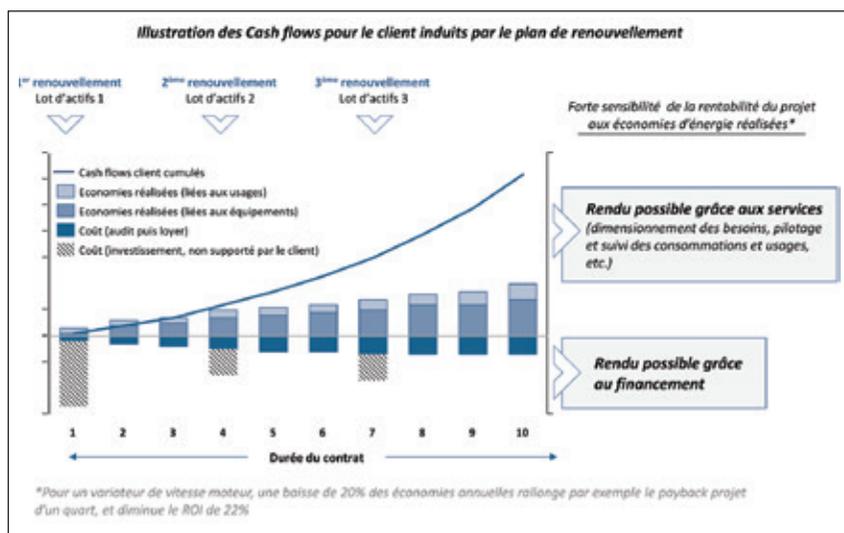
la modélisation des consommations, et en conséquence, des économies possibles est centrale.

Les limites du financement en fonds propres

Si le dimensionnement et l'optimisation est nécessaire, le mode de financement est crucial pour permettre à l'entreprise de construire un projet au payback très court voire immédiat. Par ailleurs, le mode de financement détermine la prise en compte, ou non, de tous les aspects du choix de l'équipement : les aspects financiers et de trésorerie de toute évidence, mais aussi d'autres aspects comme le mode de gestion de la fin de vie ou le choix technique.

Avec un financement en fonds propres, l'impact de l'investissement est immédiat en trésorerie et la question du traitement comptable de l'amortissement se pose. De plus, l'entreprise devient responsable de la fin de vie des équipements, sans être forcément compétente pour les traiter. Et le rythme de renouvellement optimal des équipements peut être remis en cause par la capacité de l'entreprise à financer un nouveau parc.





La location opérationnelle, plus souple et plus efficace

Avec la location opérationnelle, l'entreprise confie la gestion de ses actifs à un prestataire extérieur qui lui en loue l'usage. La gestion locative induit une trésorerie très différente, avec un étalement des charges sur toute la durée de vie réelle de l'équipement. En sortant de leur bilan les investissements liés au renouvellement de leur parc d'équipements, les entreprises retrouvent généralement de la capacité à investir pour d'autres équipements ou projets. De cette manière, l'entreprise se libère de la contrainte comptable et des risques de moins-value associés (dans le cas où le renouvellement intervient avant la fin de l'amortissement comptable).

Cette approche permet notamment d'ajuster la durée de vie des équipements non pas sur leur durée d'amortissement comptable mais sur leur durée

réelle d'usage. Les équipements informatiques sont un bon exemple : une fois amortis, ces équipements sont généralement remplacés au bout de 3 ou 4 ans, durée minimum d'utilisation. Le modèle locatif permet de découpler la durée de financement du profil de l'utilisateur et de prévoir des durées de vie également différenciées et parfois plus longues selon les usages (3 ans pour des fonctions commerciales, 6 ou 7 ans pour certaines fonctions supports par exemple). Il permet également de prévoir une seconde vie de façon plus facile, si le renouvellement est souhaité ou nécessaire (obsolescence programmée).

Les économies d'énergie, moteur du financement

Les économies (d'énergie principalement) réalisées avec le changement d'équipements énergivores viennent

rapidement compenser les charges engagées : l'entreprise bénéficie d'un retour sur investissement rapide, au contraire de l'investissement en fonds propres. Ainsi l'augmentation de la durée de vie des équipements, critère environnemental par excellence, devient également un argument financier.

Prenons un exemple : une entreprise qui renouvelle en trois fois ses actifs énergétiques, en mettant en place un plan de dimensionnement des besoins et de pilotage des consommations et des usages, le tout avec un plan de financement externalisé. Grâce aux services de rationalisation et au financement, les cash flows sont rapidement dégagés pour l'entreprise.

Jusqu'à 40 % d'économies potentielles

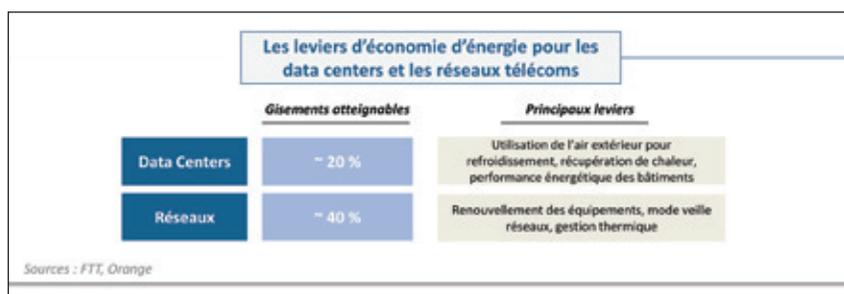
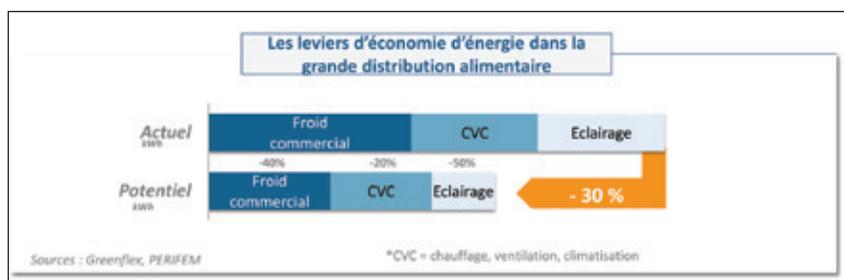
En couplant une analyse économique sur le cycle complet de l'équipement à un financement adapté, la mise en œuvre de l'efficacité énergétique est grandement facilitée.

Dans la grande distribution alimentaire, ce sont 30 % d'économies qui sont atteignables sur l'éclairage et les groupes froids (ces deux postes représentent 60 % de la consommation énergétique des rayons alimentaires).

Dans l'industrie agroalimentaire, 87 % de la facture énergétique provient de l'usage des moteurs. Seul 1 % du parc installé dans les IAA est constitué de moteurs à haut rendement : c'est 35 % de la facture moteur qui pourrait être économisée.

Les principaux postes énergivores dans les télécoms sont les data centers, les antennes-relais et les répartiteurs. Ce sont pourtant 20 à 40 % qui pourraient être économisés sur les consommations énergétiques des data centers et des réseaux.

Ce ne sont là que quelques exemples car les gisements d'économies dans le tertiaire et l'industrie sont importants : chaudières, systèmes de climatisation, moteurs, groupes froids, éclairage... les équipements sont nombreux qui pourraient faire l'objet d'économies d'énergie significatives, aisément finançables.



Marc-Antoine Franc,
Directeur Associé
de Greenflex